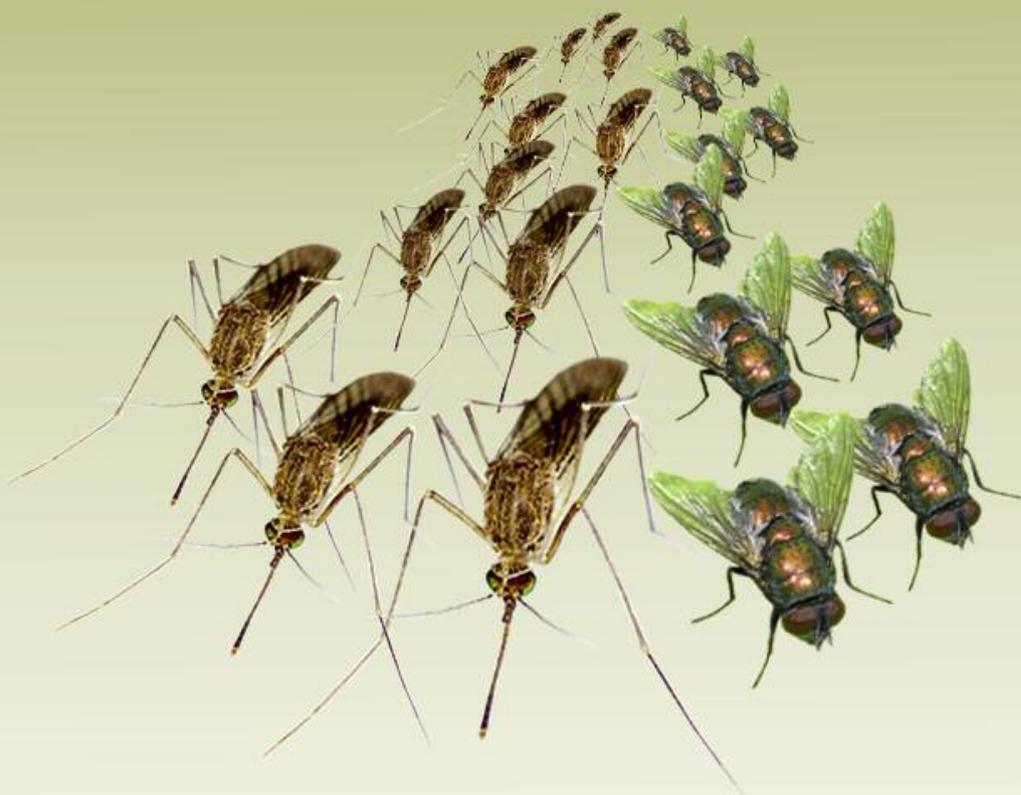


DIPTAL NF

Insecticide pour volants



Entrepôts



Hôtels



Collectivités



Société Industrielle de Diffusion

www.sid.tm.fr

2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX

Tél : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 43 99 98 65



DIPTAL NF Insecticide pour insectes volants

- Détruit très rapidement les insectes volants et rampants.
- Agit aux endroits difficilement accessibles.
- Possède un large spectre d'action.
- Agréablement parfumé.

DIPTAL NF est un insecticide d'ambiance spécialement élaboré pour lutter contre les insectes volants et rampants tels que : moustiques, mouches, moucheron, guêpes, bourdons, frelons, blattes, punaises, fourmis, mites, poux, puces, candrelats, cafards, scarabées, perce-oreilles, cloportes, etc, quelque soit leur stade de développement. Il est formulé de façon à pouvoir agir rapidement et efficacement, même dans les endroits difficiles d'accès avec un effet répulsif rémanent. De plus, il ne tache pas les supports.

Cette nouvelle formulation contient 3 substances actives et 1 synergisant, tous notifiés selon les dernières réglementations biocides 98/8/CE.

La combinaison de ces 3 substances actives offre plusieurs vecteurs d'attaque foudroyante à la fois par contact et par inhalation. L'insecte volant ciblé subit tout d'abord une paralysie musculaire et tombe donc rapidement. Puis le système nerveux est agressé, conduisant à une mort rapide. Son action protectrice persiste dans le temps limitant ainsi la recolonisation. Du fait de l'efficacité de ses substances actives même à faible dose, l'impact sur l'environnement, sur l'Homme et les animaux à sang chaud en est d'autant réduit.

Le parfum agréable laissé par notre insecticide assainit les locaux et permet un balisage olfactif des zones traitées.

DIPTAL NF VRAC et DIPTAL NF AÉROSOL sont inventoriés respectivement pour le TP 18 sous les n° 3074 et 3073 pour les usages TP18 - produits tuant les moustiques (*Aedes aegypti*, *Aedes albopictus*, *Culex* sp., les anophèles et autres moustiques), les guêpes et frelons, les lépidoptères = papillons (y compris les mites), les mites des vêtements, les mouches, les araignées (classe des arachnides), les blattes, les cloportes (crustacés), les fourmis, les mille pattes et autres myriapodes, les aoûtats hors usage médicamenteux.

MODE D'UTILISATION :

VRAC : s'utilise toujours pur, à l'aide d'un pulvérisateur ou à l'aide d'un générateur de brouillard de type AEROJET.

AÉROSOL : agiter l'aérosol quelques secondes avant emploi.

- Tenir l'aérosol verticalement, pulvérisation tête en haut et tête en bas possible.
- Pulvériser directement sur les insectes ou, après avoir fermé toutes les ouvertures, quelques secondes au centre et dans les coins de la pièce. Sortir de la pièce et revenir quelques minutes après. Aérer ou bien ventiler la pièce.

DOMAINES D'UTILISATION :

Ecoles, salles de sport, gymnases, entrepôts, administrations, hôpitaux, collectivités, sanitaires, réseau des eaux et d'assainissement, entretien des voiries, hôtels*, restaurants*, garages, caves*, débarras, bureaux, zones de stockage non soumis à AMM, véhicules de transports, salles de réunion, magasins*, etc.

* Contact direct ou indirect avec des denrées alimentaires interdit.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION :

	AÉROSOL (% m/m)	VRAC (% m/m)
- Perméthrine	: 0,25	0,78
- Extrait de pyrèthre	: 0,05	0,31
- Tétraméthrine	: 0,2	0,63
- Butoxyde de piperonyle	: 0,72	2,23
- Gaz propulseur et solvant		

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES TYPIQUES :

	AÉROSOL	VRAC
- Type de formulation	: (AE) générateur d'aérosol prêt à l'emploi	Solution lipo-soluble prête à l'emploi
- Couleur	: Jaune pâle	Jaune pâle
- Masse volumique	: ~ 800 kg/m ³ (20°C)	~ 800 kg/m ³ (25°C)

STOCKAGE :

Stocker à l'abri de toute flamme, source d'étincelles ou de chaleur strictement inférieure à 50°C), des rayons solaires et des intempéries. Craint le gel.

RECOMMANDATIONS :

- Ventiler les locaux après traitement.
- Ne pas utiliser à proximité des aliments et boissons.
- Ne pas appliquer en présence ou en direction de personnes ou d'animaux domestiques.
- Manipuler à l'écart de toute flamme, source d'étincelles ou de chaleur - Ne pas fumer.
- Eviter le contact avec la peau et les projections oculaires.
- Ne pas utiliser à proximité des aliments et boissons.
- Respecter les recommandations inhérentes aux produits conditionnés en aérosols.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.

ÉTIQUETAGE :

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité des produits.

IMPORTANT

NOUS GARANTISSONS LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE NOTRE PRODUIT DANS LES CONDITIONS D'UTILISATION FIGURANT SUR LA PRÉSENTE NOTICE. POUR VOTRE PLUS GRANDE SATISFACTION, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE PROCÉDER TOUJOURS À UN ESSAI PRÉALABLE AFIN DE VOUS ASSURER QUE LE PRODUIT CONVIENT À L'USAGE SPÉCIFIQUE QUE VOUS VOULEZ EN FAIRE ET AU SUPPORT SUR LEQUEL IL DOIT ÊTRE APPLIQUÉ.

VOTRE REPRÉSENTANT :

Société Industrielle de Diffusion

www.sid.tm.fr

2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX

Tél : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 43 99 98 65

